

# POINTS IMPORTANTS À CONNAITRE :

L'accès au service est conditionné à l'acceptation pleine et entière par le client du règlement interne du service, disponible sur le site internet www.bus-star.com ou sur demande auprès du service de réservation.

- La réservation est indispensable pour pouvoir utiliser le service.
- Le trajet réservé ne peut pas être inférieur à 700m.
- Le nombre de déplacements par client est limité à 20 trajets par mois.
- Un délai d'une heure sera nécessaire entre le trajet aller et le trajet retour.
- La **prise en charge du client se fait à l'extérieur de l'habitation**. Nos conducteurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans des lieux privés ou dans le domicile des clients. Pour des raisons de sécurité, nos conducteurs ne sont pas habilités à réaliser d'autres tâches que celles liées au transport du client.
- Le transport est **gratuit le samedi** mais n'exclut pas la nécessité de réserver son transport au préalable.
- •Le conducteur ne pourra pas modifier son parcours, faire une halte ou autre, à la convenance du client.
- Si une personne est dans l'incapacité de voyager seule, **elle devra se** faire accompagner d'une personne valide et autonome. La présence d'un accompagnateur devra être précisée lors de la réservation. Attention, le conducteur n'a pas vocation à remplir ce rôle d'accompagnateur et d'aide à la personne.
- Pour permettre l'accès au service au plus grand nombre, le conducteur ne pourra pas attendre le client en cas de retard. Il est donc préconisé de prévoir d'être au rendez-vous au moins 5 min en avance.
- Les déplacements succeptibles d'être pris en charge par CPAM ou MDPH ne seront pas assuré par le service PMR STAR.



www.bus-star.com

04 77 727 727 Du lundi au samedi de 7h à 19h

42300 Roanne

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h30 Le samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h





Votre service de transport pour les

Personnes à Mobilité Réduite

de Roannais Agglomération.







Le Service TPMR dessert les communes de Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau, Villerest, Commelle-Vernay. Il est destiné aux Personnes à Mobilité Réduites ne pouvant pas utiliser le réseau de bus classique. C'est un service de transport d'adresse à adresse sur réservation au préalable.



### **POUR QUI?**

Le service est accessible de plein droit :

- aux personnes porteuses d'une carte CMI ou d'une carte d'invalidité à plus de 80%
- aux personnes avec un handicap temporaire dotées d'un certificat médical d'une durée de maximum 1 an.

# **INSCRIPTION**

Complétez le dossier d'inscription et joignez-y:

- † 1 photocopie de votre carte d'invalidité à +80% ou de votre carte Mobilité Inclusion portant la mention «invalidité» ou un certificat médical d'une durée maximum d'un an.
  - \* 1 photocopie de votre carte d'identité
  - ★ 1 justificatif de domicile de moins de 2 mois

2 solutions pour déposer votre dossier et **régler les 5€ de frais de traitement de dossier** :

- ★ En Boutique Point City (50 Rue Jean Jaurès à Roanne) Règlement par n'importe quel moyen de paiement
- ★ Par courrier à l'adresse Star Transdev Roanne, 76 Rue de Mâtel,
  42300 Roanne Règlement par chèque joint dans l'enveloppe

# **TITRE DE TRANSPORT**

Le tarif d'un trajet sur le service P.M.R est de 1€40

Vous pouvez acheter votre titre de transport :

- \* Auprès du conducteur, directement à bord du véhicule
- ★ Sur votre smartphone avec l'application MyBus
- ★ Par prélèvement automatique mensualisé

Un accompagnateur peut voyager à titre gratuit si sa présence est indispensable et a été mentionnée lors de votre inscription. Si l'accompagnateur n'est pas présent le transport ne pourra pas être effectué.

# **RÉSERVATIONS**

Les réservations se font **de 1 mois à l'avance jusqu'à la veille** du trajet. Attention, lors de votre appel vous ne pouvez pas réserver une course pour le jour même.

### Au 04 77 727 727

Lors de l'appel je précise :

- Nom, prénom
- Date de mon transport
- Heure de départ et de retour souhaitée
- · L'adresse précise de prise en charge et de destination
- · Si je suis accompagné ou non

Du lundi au samedi de 7h à 19h Le dimanche de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 18h30

### Sur www.bus-star.com

Sur la page «STAR PMR»

Lors de ma première connexion :

- 1. Cliquez sur «S'inscrire»
- 2. Complètez le formulaire
- 3. Rendez-vous dans votre boîte mail pour activer votre compte Vous pouvez ensuite effectuer votre réservation

### **HORAIRES**

**Du lundi au samedi de 8h00 à 19h00** (dernière prise en charge à 18h45). Pas de prise en charge les dimanches et jours fériés.



Pensez à vous rendre sur le lieu de prise en charge 5 minutes avant l'horaire fixé lors de la réservation.

# **ANNULATIONS**

Vos annulations se font au maximum la veille du déplacement par téléphone, via le site internet ou l'application MyMobi.

En cas d'absence sans annulation au préalable dans les délais :

1ère fois : Avertissement par courrier avec paiement du titre de transport (1€40).

2<sup>ème</sup> fois : Amende forfaitaire de 20€ notifiée par Courrier Recommandé avec Accusé de Réception.

3<sup>ème</sup> fois : Exclusion temporaire de 6 mois sur une année calendaire.

